

Fonds indiciel d'obligations SunWise

Catégorie Basic 75/75 (2001) CAD

APERÇU DU FONDS

Le Fonds investit dans le Fonds indiciel d'obligations canadiennes Émeraude TD. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes.

PROFILS DES FONDS

Date de création	juillet 2009
Total des actifs nets (\$CA) En date du 2020-10-31	1.7 million \$
VLPP En date du 2020-11-26	18,8810 \$
RFG (%) En date du 2020-06-30	1,79
Frais de gestion (%)	1,25
Catégorie d'actif	Titres à revenu fixe canadiens
Devise	\$CA
Placement minimal	500 \$ (initial) / 50 \$ (supplémentaire)

Niveau de risque²

Faible	Faible à modérer	Modérer	Modérer à élevé	Élevé
--------	------------------	---------	-----------------	-------

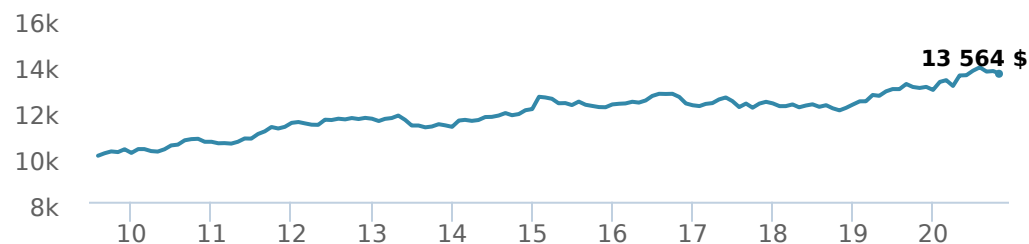
CODES DES FONDS

Basic 75/ 75 (2001)	FAI 8186 FAR 8286
Basic 75/ 75	FAI 8152 FAR 8252
Combined 75/100	FAI 8352 FAR 8452
Combined 75/100 (2001)	FAI 8386 FAR 8486
Full 100/ 100	FAI 8552 FAR 8652
Full 100/ 100 (2001)	FAI 8586 FAR 8686

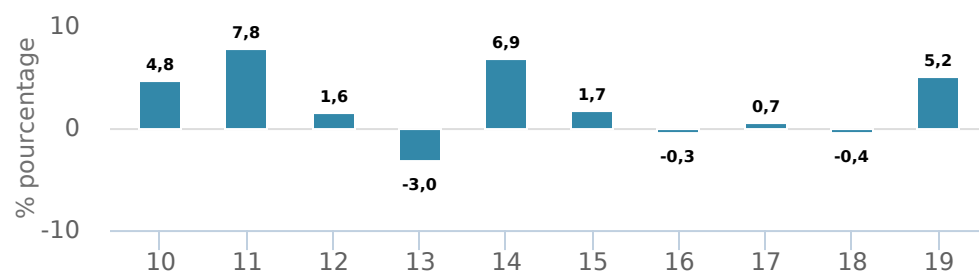
RENDEMENTS¹

En date du 2020-10-31

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
5,5 %	-0,9 %	-2,0 %	0,6 %	4,8 %	3,4 %	2,3 %	2,4 %	2,7 %

* Depuis la date de création

GESTIONNAIRES

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁵

En date du 2020-10-31

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations du gouvernement canadien	72,35 %	Revenu fixe	99,80 %	Canada	100,18 %
Obligations de sociétés canadiennes	27,10 %	Espèces et quasi-espèces	0,42 %	Philippines	0,02 %
Espèces et équivalents	0,42 %	Autres	-0,22 %	États-Unis	0,02 %
Obligations canadiennes - Autres	0,24 %			Autres	-0,22 %
Hypothèques	0,07 %				
Obligations de gouvernements étrangers	0,04 %				
Autres	-0,22 %				

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Gouvernement du Canada 1.25% 01-Jun-2030	Revenu fixe	2,01 %
2. Gouvernement du Canada 0.50% 01-Sep-2025	Revenu fixe	1,69 %
3. Gouvernement du Canada 0.50% 01-Mar-2022	Revenu fixe	1,10 %
4. Gouvernement du Canada 2,00 % 01-déc-2051	Revenu fixe	1,08 %
5. Gouvernement du Canada 1.00% 01-Sep-2022	Revenu fixe	1,04 %
6. Province de l'Ontario 3,45 % 02-jun-2045	Revenu fixe	1,02 %
7. Province de l'Ontario 2,90 % 02-déc-2046	Revenu fixe	1,01 %
8. Gouvernement du Canada 5.75% 01-Jun-2029	Revenu fixe	0,97 %
9. Gouvernement du Canada 2.75% 01-Jun-2022	Revenu fixe	0,97 %
10. Gouvernement du Canada 3.50% 01-Dec-2045	Revenu fixe	0,92 %
11. Gouvernement du Canada 2.00% 01-Sep-2023	Revenu fixe	0,92 %
12. Province de l'Ontario 2,85 % 02-jun-2023	Revenu fixe	0,89 %
13. Gouvernement du Canada 4.00% 01-Jun-2041	Revenu fixe	0,88 %
14. Fiducie du Canada pour l'habitation 2.40% 15-Dec-2022	Revenu fixe	0,86 %
15. Fiducie du Canada pour l'habitation 2.90% 15-Jun-2024	Revenu fixe	0,83 %

¹ Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

² Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

⁵ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

©Gestion Mondiale d'Actif CI et le logo Gestion Mondiale d'Actif CI sont des marques déposées de CI Investments Inc. « Partenaire de confiance en matière de patrimoine^{MC} » est une marque de commerce de CI Investments Inc. ©CI Investments Inc. 2020. Tous droits réservés.

Publié en novembre 2020